



# La Gestion Économique Financière

## Missions

La Direction des Affaires Économiques et Financières est une direction support pour les différents secteurs d'activité de l'AGEPS :

- en apportant les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement,
- en traduisant en achats publics les besoins de fonctionnement et d'approvisionnement des services, tout en étant garante des crédits notifiés entre les différents pôles et services, avec le souci constant du respect de la réglementation et **de la bonne utilisation des deniers publics,**
- en assurant la mise en recouvrement de l'activité de ventes de médicaments produits par l'EP-HP et cédés par le SAD, et de rétrocession.

Ainsi, elle est recouvre les trois domaines d'activités suivants :

- Le domaine financier : il comprend un service du budget et de la comptabilité analytique, un service des recettes et une régie sur les sites de Nanterre et de Paris.
- Le domaine économique : il comprend un service de la comptabilité fournisseurs et une cellule des achats.
- Le domaine de la logistique hôtelière et générale.

## Le Budget de l'AGEPS en 2013

### → Les dépenses

L'AGEPS a eu un total de dépenses en 2013 de 54,6 M€ (hors produits de santé achetés pour le compte des établissements).

Les charges de structure représentent un peu plus de 10 % du total de ces charges (dont le personnel des directions supports).

Les dépenses 2013 ont évoluées de + 1 % par rapport à celles de 2012.

### → Les recettes

Les recettes d'un total de 48,3 M€ pour 2013 (exercice non clos) comprennent essentiellement les recettes liées à l'activité de rétrocession avec une diminution par rapport à 2012 de - 8,5 % due à la fin du rattrapage des recettes de rétrocession des années antérieures.

Les redevances générées par l'activité de l'EP sont enregistrées à hauteur de 4,4 M€ dans les recettes de l'AGEPS et pour 2,7 M€ dans celles de l'OTTPI soit un total de redevances générées par l'EP de 7,1 M€.

Des MIGAC ont été octroyées pour 2,1 M€ dont 819K€ pour soutenir les activités de l'EP entrant dans le cadre de ses missions de service public et notamment celle de production de médicaments orphelins non économiquement viable mais médicalement indispensables.

Les ventes des produits de l'EP à l'extérieur de l'AP représentent quant à elles 8,5 M€ en 2013.

Enfin, nous avons enregistré pour 3,3 M€ de remises fournisseurs sur les achats de médicaments.

### → Les dépenses de médicaments en 2013

Les achats de médicaments ont été de 723 M€ soit une augmentation de 1,64 % par rapport à 2012.

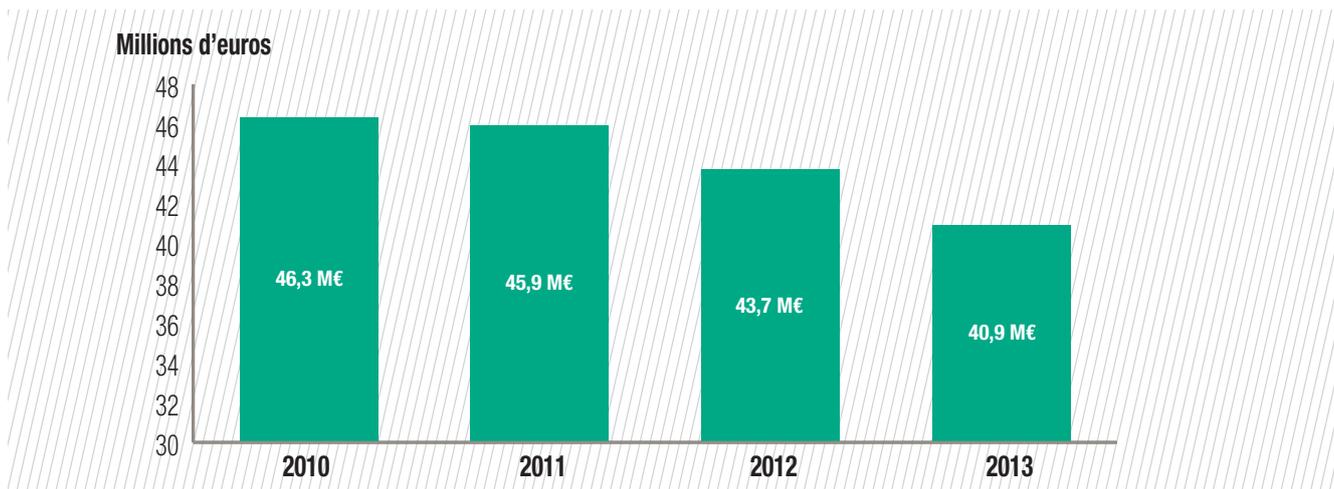
Les transferts des produits de l'EP au SAD ont été de 10,5 M€.

Les cessions totales (établissements AP et établissements hors AP-HP) ont été de 733 M€ (y compris les produits de l'EP-HP) dont 710 M€ de transferts de stocks aux hôpitaux AP-HP (+1,58 % par rapport à 2012), les transferts de médicaments aux hôpitaux de l'AP-HP représentant 97 % du total des cessions.

L'un des enjeux de ces dernières années pour le SAD a été d'optimiser sa gestion des stocks grâce à une meilleure maîtrise de l'outil informatique déployé en 2009 (SAP).

Durant ces années un certains nombres de mesures ont été prises afin de gérer les stocks puis d'améliorer la gestion des stocks du SAD avec toutes les spécificités réglementaires et de sécurité que cela implique. Depuis 2010, on constate une diminution constante du niveau moyen des stocks.

## Évolution du stock moyen médicaments depuis 2010



Le déstockage a pu être réalisé grâce à la maîtrise progressive des outils informatiques. La gestion et la réévaluation du niveau de stocks sont devenues plus précises et quotidiennes.

À titre d'exemple, cette année, parmi les mesures mises en place permettant de diminuer le niveau des stocks on peut citer :

- Meilleur paramétrage et gestion du CBN (calcul des besoins) jusqu'à une analyse quotidienne du résultat du CBN (stock bas, faibles, ruptures).
- Travail sur les délais de livraison (approvisionnement mensuel et révisions des seuils pour 2500 codes produits)

- Contrôle des seuils des produits en approvisionnement hebdomadaire
- Modification de la fréquence d'approvisionnement en fonction du coût du produit stocké.

La DAEF assure également une activité de **régie d'encaissement et d'avance** (1 jour par semaine) pour ses 2 sites (Paris et Nanterre). Les encaissements concernent principalement la restauration du personnel et le paiement des formations assurées par l'école de chirurgie.



# L'économat

L'économat gère tout le flux de la commande d'achat jusqu'à la mise en paiement pour les dépenses propres au fonctionnement de l'AGEPS et à l'activité de l'EP. Cela a représenté **3 567 DMP** (Demande de Mise en Paiement) en 2013.

Mais cette activité recouvre également les demandes de mise en paiement et la gestion des litiges pour tous les achats de médicaments et de DM passés par le SAD soit **29 960 DMP**.

À noter que sur un volume de près de 758 M€ de DMP passées, le montant de 316K€ de RAM (restes à mandater) 2013 est exceptionnel et témoigne d'un suivi très rigoureux par les équipes tout au long de l'année.

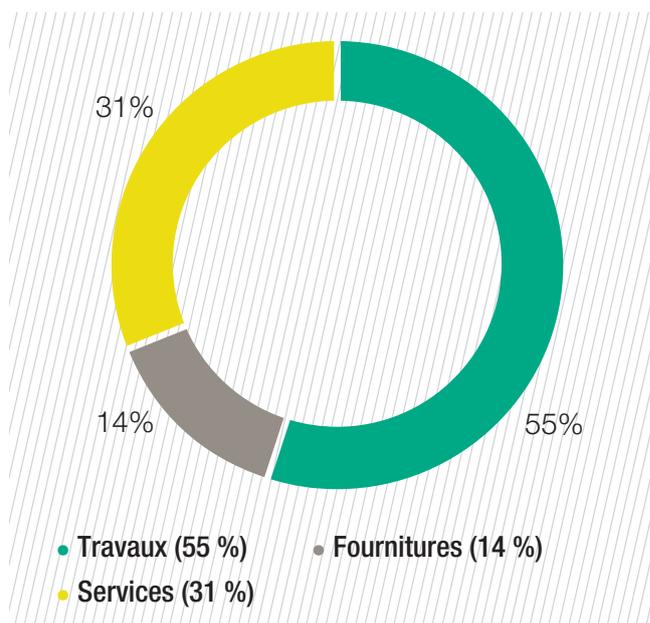
Du fait de la spécificité de l'activité de l'AGEPS et de ses dépenses, il a été acté que le déploiement de l'économat AGEPS (partie DMP) dans le Service Facturier central sera parmi les derniers opérés. À ce jour, il est repoussé en 2015.

## → La Cellule Marché

La cellule traduit en achats publics les besoins de fonctionnement et d'approvisionnement exprimés par les services de l'AGEPS non couverts par le Pôle d'Intérêt Commun ACHAT et la Direction des Achats de l'AGEPS.

En 2013, il y a eu pour 8,4 M€ de marchés notifiés (15 Appel d'Offre ; 25 Marchés à Procédure Adaptée ; 16 Marchés Négociés Sans Publicité Sans mise en Concurrence).

Répartition des marchés par type de marché (en montant)



# La logistique hôtelière

Enfin, le service de la **logistique hôtelière et générale**, service support par excellence, contribue à ce que tous les besoins en termes de logistique hôtelière et plus généralement soient assurés (restauration personnel, entretien des locaux et surfaces, entretien du linge, gestion des déchets, contrats photocopieurs, téléphonie, parc de véhicules, courses, approvisionnement de petites fournitures, gestion du courrier et entretien des espaces verts...) et ceci dans un souci constant de respect du développement durable.